
COMPTE RENDU REUNION ITFE

Lundi 10 juin 2021 à 19h00 en visioconférence

PV adopté le 09/07/2021.

Présents : HOUDBINE Michel - KNOCKAERT Jean-Christophe - LECOSSIER Jean-Noël – POISSENOT Alain - SILORET Anilda.

Excusés : COLINEAU Tanguy – PICHON Stévan.

Absentes : BOUILLARD Dominique - HARDOIN Sophie.

Assiste : CHEVET Nathalie (secrétaire de séance).

Michel ouvre la réunion à 19h10 et excuse Tanguy, en arrêt maladie, et Stévan.

Michel rappelle de l'ordre du jour de la réunion :

- Bilan de la saison
- Point sur l'élaboration des listes des référents clubs
- Point sur l'avancée de la formation Titre V
- Compte-rendu de la réunion sur la réorganisation de la formation des dirigeants
- Préparation de l'AG du 19 juin 2021
- Mise en place de la nouvelle saison 2021/2022
- Questions diverses

Michel tient à remercier tous les membres et salariés de l'ITFE, ainsi que tous les formateurs qui ont œuvrés cette année dans les conditions difficiles.

1. Bilan de la saison

Bilan des formations :

Toutes les sessions ont eu lieu en distanciel. Certaines formations se finalisent en juin, sur le suivi pédagogique.

Deux sessions se sont déroulées pour le module « CF1M2 – Assurer la sécurité des pratiquants », exclusivement en distanciel.

Les formations du dirigeant = non ouvertes cette saison, faute d'inscrits suffisants.

Les nouvelles pratiques = Baby Hand a débuté et se terminera la saison prochaine. Hand Fit également.

Module Entraîner des Joueurs/Arbitres = à distance exclusivement.

Module Entraîner des jeunes = compliqué avec 2 sessions en parallèle (2020/2021 et 2019/2020). Quelques visioconférences pour démarrer la formation et maintenir le contact avec les stagiaires.

Module Entraîner des adultes = souci sur l'encadrement de la formation, qui a été reprise en mains fin avril avec une nouvelle équipe. L'objectif est de clôturer cette session à la Toussaint 2021, afin de démarrer avec une nouvelle session 2021/2022. Merci à Guillaume GUÉRIN et Fayssal SOUHIR pour leur aide apportée sur cette formation, ayant engendré une surcharge de travail pour eux.

Modules arbitrages = quasi exclusivement en distanciel.

Officiel de table = en présentiel en septembre et en distanciel en février, avec un retour sur questionnaire en 2 temps.

Formation animateur de formation = se finalise avec épreuve certificative en juin.

Alain est inquiet sur les formations Accompagnateur Ecole d'Arbitrage (AEA).

- ➔ Les stagiaires sont informés sur le parcours « Accompagnateur Ecole d'Arbitrage » via la formation Accompagner les pratiquants. Ils ont ensuite 5 suivis à faire pour accéder à la qualification AEA.

Les certifications sont décalées dans le temps, afin de laisser à tout le monde le temps de finir les formations.

Conseil de Perfectionnement :

Mise en place du Conseil de Perfectionnement à l'IFFE, composé de représentants des ITFE et de spécialistes.
Jean-Christophe et Michel en font partie.

Facturation des interventions dans le cadre de la mise à disposition de personnel :

Il a été décidé que la facturation faisait l'objet du temps du module + du temps de préparation (1/3 h du temps en cours) + temps de déplacement. Les coordonnateurs de formation se voient allouer en plus un temps de coordination de 4h/module.

Ainsi, le temps d'échange informel pendant une pause repas, un dépassement d'horaire, une arrivée en avance, ... ne fait pas partie de la facturation.

La convention fait l'objet d'un engagement contractuel pour un temps donné, valant acceptation des règles mises en place.

2. Point sur les listes des référents par club

53 : lors de l'AG, ce sujet sera abordé pour obtenir ces référents.

85 : liste envoyée.

44, 49 et 72 absents.

Les référents seront destinataires des mails, afin de relayer les informations aux personnes concernées, aux licenciées susceptibles d'être intéressés par nos formations.

Pas de retour à ce jour sur les éventuelles possibilités d'accueillir nos formations dans les départements (dans les clubs ou non), afin de limiter les frais.

3. Point sur l'avancée de la formation « Former des Jeunes » du titre V

Cette formation permettra de renouveler nos équipes ETD/ETR et parallèlement augmenter le niveau de jeu de nos équipes.

La rencontre entre les pôles RH administratif et financier de nos deux Ligues s'est déroulée fin mai.

Centre Val de Loire portera la gestion de la formation ne janvier prochain : gestion administrative, gestion de l'offre, recettes, ...

Note d'opportunité à rédiger consistant à présenter un dossier d'habilitation auprès de l'IFFE, en montrant qu'un vivier de stagiaires potentiels existe et justifie l'ouverture de la formation. Les équipes jeunes nationales ont une obligation de banc avec l'obligation d'avoir le titre V. Les équipes régionales accédants à la nationale seront concernées également. Les ETD et ETR pourraient être intéressées : entraîner le réseau d'entraîneurs de club et développer la compétence sur la détection des joueurs à potentiels. Les CTF de comités ont été sollicités pour identifier les personnes ressources potentielles.

Ouverture en janvier 2022 maintenue. L'obligation de banc nécessite d'être inscrit en formation seulement, pas d'être titulaire du titre V.

La communication devra être ciblée. Contenu de formation, flyer, mailing...

L'équipe de formation :

- 1 formateurs de chaque Ligue
- Tuteurs pédagogiques sur place.

4. Réorganisation de la formation des dirigeants

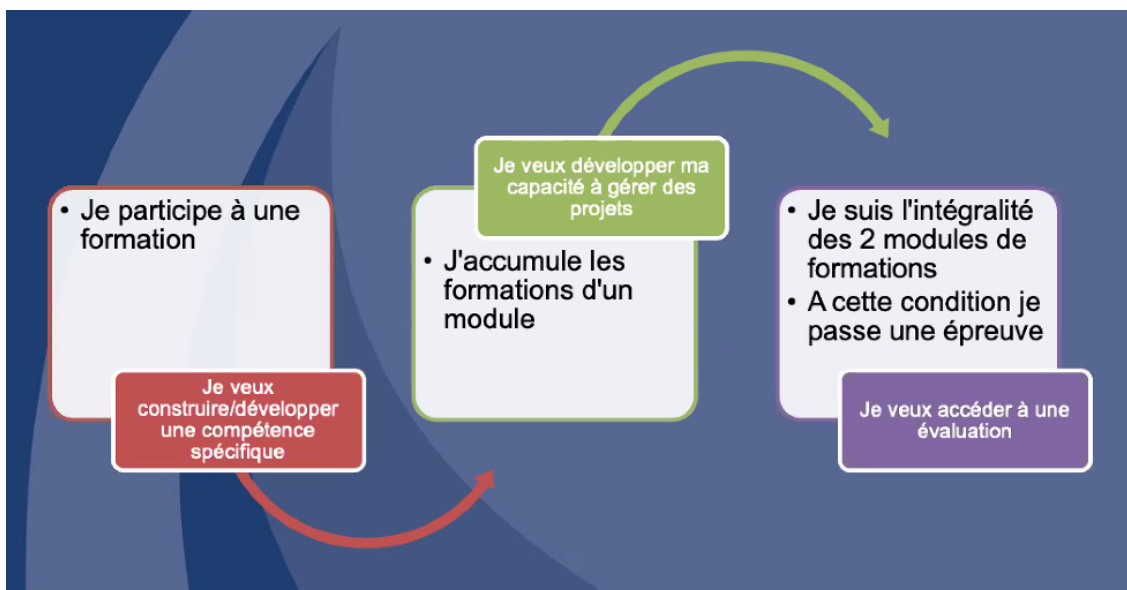
Pour rappel, ces formations concernent les modules du Certificat 2 :

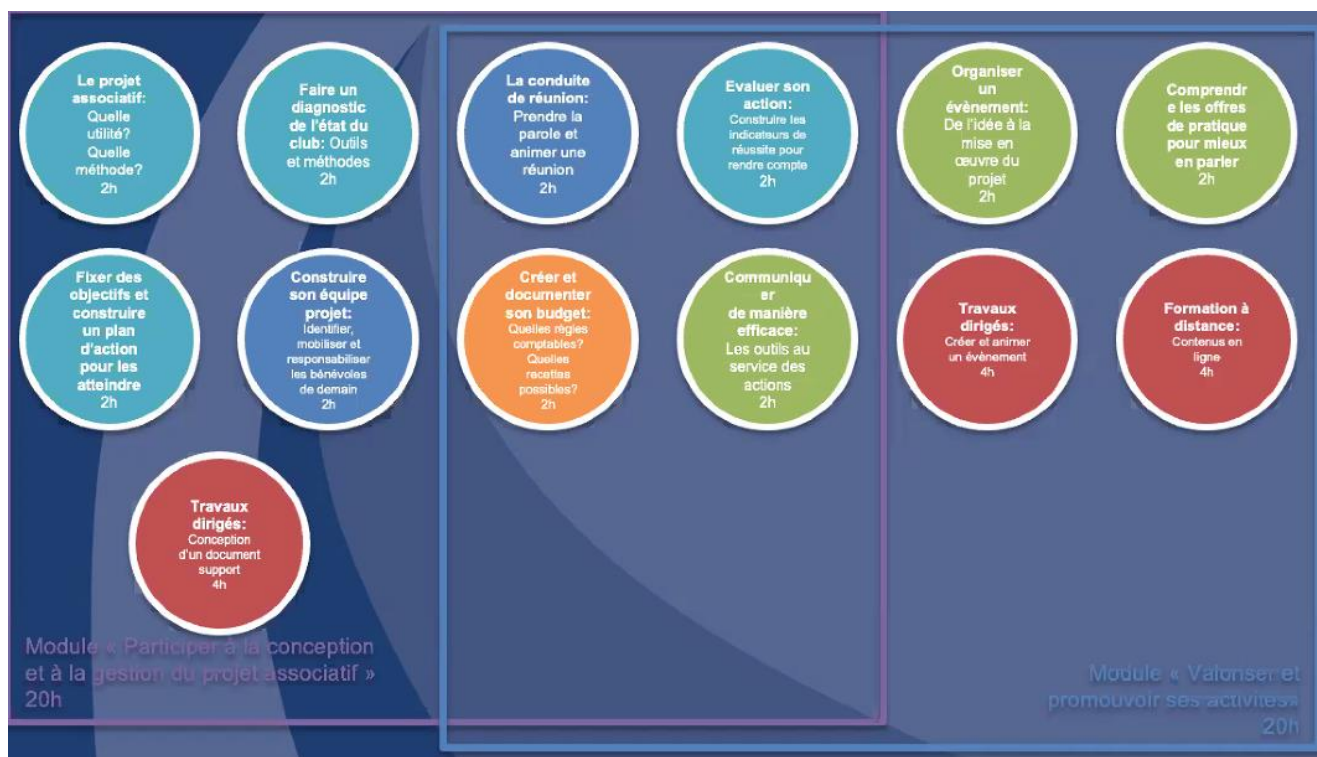
- Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif
- Valoriser et promouvoir les activités au sein du club

Pas d'inscrits dans ces formations.

Un travail de remodelage a été fait lors de la réunion du groupe de travail.

Le document support sera présenté à l'AG :





Quelle méthode d'inscription pour ces formations de 2h ?

Doit-on mettre en place un nombre minimum de participants, comme pour les autres formations ?

Définir un calendrier pour toutes ces bulles de formations, sans forcément préciser un cadre : liberté d'organisation, de mise en œuvre en fonction des inscrits. Pas de lieu ni de modalité définis à l'avance.

Phase de maquettage : tout ne sera pas parfait au 1^{er} abord.

L'AG sera l'occasion de tester l'accroche.

5. Préparation de l'AG 2021

Ateliers sous forme de « forum » où chacun va voir ce qu'il veut, avec les thèmes suivants :

- Les nouvelles formations de dirigeants
- Comment choisir sa formation, quelle formation me convient
- Montrer comment accéder à son CPF, indépendamment de nos formations
- Comment s'inscrire à une formation

6. Mise en place de la saison 2021/2022

Phase de prise de contact avec les coordonnateurs de formation pour faire un point sur les effectifs disponibles pour la saison prochaine.

9 personnes ont été formées cette année pour soulager nos formateurs (cf. formation « Animateur de formation »).

Le module Entraîner des jeunes va très probablement augmenter en nombre → il faudra probablement doubler la formation, donc doubler les RH également ...

Cibler nos compétences sur les formations.

On est actuellement en flux tendus.

Notre modèle est atypique = la moitié de nos formateurs sont des professionnels de clubs, et non des CTF de comités/de ligue.

La nouvelle embauche fin août, sur le poste Pôle féminin/ITFE va nous permettre de sécuriser nos formations.

Une fois les RH stabilisées, il conviendra de fixer le calendrier : dates, lieux et programmes de formation.

Les inscriptions se feront uniquement via campus → Arrêt du Guide des Formations.

6. Questions diverses

Alain = L'ITFE prolongera-t-elle la durée de validité des certifications ?

- L'ITFE a pris une décision : report des dates de validité au 30.06.2023 (à partir de 01.01.2019 → décalage au 30.06.2023). La CMCD n'est pas du tout adaptée. Elle est en cours d'étude cette année par la fédération. Pas de CMCD territoriale en 2021/2022. La fédération proposera une CMCD au vote de l'AG 2022, avec les déclinaisons territoriales. Valoriser certains domaines, plutôt que sanctionner semble le nouveau mot d'ordre.

La prochaine réunion serait enfin en présentiel. Lundi 30 août 2021 de 10h à 16h avec repas commun.

Clôture de la réunion à 20h30.

Michel HOUBINE

Élu Référent ITFE

